

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-367 du 29 Août 1996

portant nomination du Gouverneur et
du Gouverneur Suppléant de la
République du Bénin au Conseil des
Gouverneurs de la Banque Mondiale

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 avril portant composition du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 Août 1996

DECRETE:

Article 1er : le Ministre du Plan , de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi est nommé Gouverneur de la Banque Mondiale pour la République du Bénin .

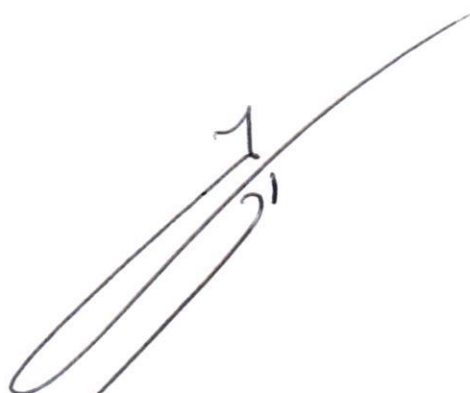
Article 1er: le Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises est nommé Gouverneur Suppléant de la Banque Mondiale pour la République du Bénin.

.../...

Article 3 : le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié et communiqué partout où besoin sera

Fait à Cotonou, le 29 Août 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



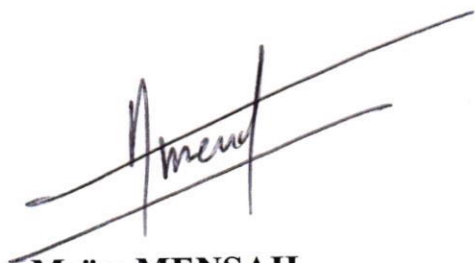
Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et des Relations avec les Institutions,



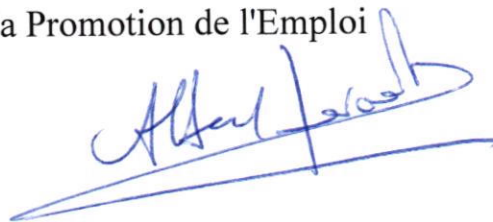
Adrien HOUNGBEDJI.

Le Ministre des Finances



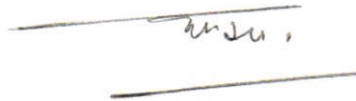
Moïse MENSAH.

Le Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et la Promotion de l'Emploi



Albert TEVOEDJRE.

Le Ministre de l'Industrie et des Petites
et Moyennes Entreprises



Félix ADIMI.

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MIPME 4 Autres
Ministères 14 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEB 3 Intéressés 2
JO 1